

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1979 B 01186

Numéro SIREN : 950 072 058

Nom ou dénomination : CABINET BOREL ET ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 09/02/2018 sous le numéro de dépôt B2018/003525

**DEPOT DES COMPTES ANNUELS**

n°de dépôt : **B2018/003525**  
n°de gestion : **1979B01186**  
n°SIREN : **950 072 058 RCS Lyon**

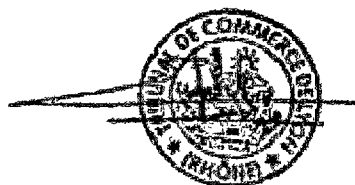
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 09/02/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

CABINET BOREL ET ASSOCIES - Société par actions simplifiée  
17 rue Louis Guérin Immeuble Odin 69626 Villeurbanne Cedex . -FRANCE-

**date de clôture : 31/08/2017**

**Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.**

Concernant les événements RCS suivants :  
**Dépôt des comptes annuels**



4986146

Designation de l'entreprise : SAS CABINET BOREL ET ASSOCIES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2	
Adresse de l'entreprise 17 RUE LOUIS GUERIN		69100 VILLEURBANNE	
Durée de l'exercice précédent* 1 2			
Numéro SIRET* 9 5 0 0 7 2 0 5 8 0 0 0 6 4			
Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N des le	
		13 1 0 8 2 0 1 7 1	
		N-1	
		13 1 0 8 2 0 1 6	
		Net	
		Net	
		3	
		4	
		1	
		2	
		3	
		4	
Capital souscrit non appelé (I)	AA		
Frais d'établissement *	AB		
Frais de développement *	CX		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	26 387	25 793
Fonds commercial (1)	AR	210 182	210 182
Autres immobilisations incorporelles	AJ		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		
Terrains	AN		
Constructions	AP		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		
Autres immobilisations corporelles	AT	487 218	116 654
Immobilisations en cours	AV		88 449
Avances et acomptes	AX		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		
Autres participations	CU		
Créances rattachées à des participations	BB		
Autres titres immobilisés	BD	50	50
Prêts	BF		
Autres immobilisations financières*	BH	22 640	22 640
<b>TOTAL (II)</b>	<b>BJ</b>	<b>746 477</b>	<b>142 447</b>
Matières premières, approvisionnements	BL	3 283	3 283
En cours de production de biens	BN		
En cours de production de services	BP	281 808	281 808
Produits intermédiaires et finis	BR		
Marchandises	BT		
Avances et acomptes versés sur commandes	BV		
Clients et comptes rattachés (3)*	BX	766 954	62 829
Autres créances (3)	BZ	249 924	249 924
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	1 374	52
Disponibilités	CF	477 455	477 455
Charges constatées d'avance (3)*	CH	35 654	35 654
<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>1 816 453</b>	<b>62 881</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
Ecart de conversion actif* (VI)	CN		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>2 562 930</b>	<b>205 328</b>
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières notées :	CP 0
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations		(3) Part à plus d'un an : CR
		Stocks	Créances

CERTIFIÉ CONFORME PAR LE PRESIDENT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF CIRCULANT STOCKS \* ACTIF IMMOBILISE \* IMMOBILISATIONS INCORPORELLES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) DIVERS CREANCES COMPTES DE REGULARISATION

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

**EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT**

Désignation de l'entreprise : <u>SAS CABINET BOREL ET ASSOCIES</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....138...560.....)	DA	138 560	138 560	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	16 000	16 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	13 657	13 657	
	Report à nouveau	DH	234 323	211 513	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	222 727	221 990	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	625 266	601 720	
	<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
		Avances conditionnées	DN		
<b>TOTAL (II)</b>		DO			
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP		60 000	
	Provisions pour charges	DQ	69 361	85 254	
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	69 361	145 254	
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	353 811	145 511	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	74 006	78 523	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	430 087	469 386	
	Dettes fiscales et sociales	DY	412 989	393 050	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		124 019	
<b>Compte régul.</b>	Autres dettes	EA	30 646	19 406	
	Produits constatés d'avance (4)	EB	361 436	374 649	
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	1 662 974	1 604 543		
<b>Ecarts de conversion passif * (V)</b>	ED				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	2 357 601	2 351 517		
<b>RENVIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 377 498	1 498 150		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Designation de l'entreprise : SAS CABINET BOREL ET ASSOCIES				Néant <input type="checkbox"/> *			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	Exercice (N-1)		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	2 753 266	FH	990	FI	2 754 256	2 670 943
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 753 266	FK	990	FL	2 754 256	2 670 943	
	Production stockée*					FM	(59 788)	75 867	
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	72 551	39 865	
	Autres produits (1) (11)					fq	45	11	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	2 767 064	2 786 687
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	37 227	31 705	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 272 131	1 206 784	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	46 480	34 514	
	Salaires et traitements*					FY	723 799	781 848	
	Charges sociales (10)					FZ	351 736	361 939	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	55 098	26 132
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	33 832	25 662
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)						GE	23 993	1 430
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	2 544 296	2 470 015	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	222 768	316 672	
Produits financiers et financiers	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	62	60	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1	1 261	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	487		
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	549	1 321	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		246	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 825	2 186	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	4 825	2 431	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	(4 276)	(1 110)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	218 492	315 562	

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS CABINET BOREL ET ASSOCIES**Néant  \*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENVIS

QUADRANTS Informations

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	3 406		1 959
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 000		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	60 000		60 000
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	64 406		61 959
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	878		35
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			60 000
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	878		60 035
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	63 527		1 923
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	59 293		95 496
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	2 832 019		2 849 967
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	2 609 292		2 627 978
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	222 727		221 990
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
		IG			
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP			
		HQ			
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			1 261
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	1 703		1 297
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD			
(9)	Dont transferts de charges	A1	25 320		21 280
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N			
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
IMMOBILISATIONS CEDEES			878		1 000
PROVISION POUR RISQUES EXCEPTIONNELS					60 000
PRODUITS EXCEPTIONNELS					3 406
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
			Charges antérieures		Produits antérieurs

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

# **ANNEXE LEGALE**

**ANNEXE**

**SOMMAIRE**

**- REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
Informations complémentaires (CICE)	X

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN**

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Fonds commercial	X
Autres immobilisations incorporelles	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluations des produits et en cours	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Détail des produits à recevoir	X
Détail des charges à payer	X
Détail des charges constatées d'avance	X
Détail des produits constatés d'avance	X
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	X

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT**

Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X
---	---

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS**

Montant des engagements financiers	X
Engagement en matière de pensions et retraites	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

## **ANNEXE**

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 357 601.47 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 754 256.11 Euros et dégageant un bénéfice de 222 726.58 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2016 au 31/08/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### **Informations générales complémentaires**

##### **Intégration fiscale :**

La SAS CABINET BOREL et ASSOCIES est, depuis le 01/09/2007, membre du groupe fiscal constitué en application des dispositions 223-A du CGI. La société "tête de groupe" est la SAS FINANCIERE BC. La SAS FINANCIERE BC est la seule redevable de l'impôt sur les sociétés calculé sur le résultat d'ensemble du groupe. La SAS CABINET BOREL et ASSOCIES acquitte à la SAS FINANCIERE BC l'impôt qu'elle comptabilise dans ses charges.

#### **Informations relatives au CICE**

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 28 349 €.

**ANNEXE**

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**Etat des immobilisations**

Cf Dossier Fiscal

**Etat des amortissements**

Cf Dossier Fiscal

**Etat des provisions**

Cf Dossier Fiscal

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Cf Dossier Fiscal

**Composition du capital social**

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	16.0000	8 660			8 660

**Fonds commercial**

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments			Global	Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport		
clientèle	179 693		30 489	210 182	
Total	179 693		30 489	210 182	

**Autres immobilisations incorporelles**

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.  
Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS	26 387	100.00

## **ANNEXE**

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

### **Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### **Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	linéaire	5 ans
Matériel de transport	linéaire	4 ans
Matériel de bureau & informat.	dégressif	4 ans
Mobilier	linéaire	5 ans

### **Evaluation des produits et en cours**

(PCG Art. 831-2)

Les travaux en cours sont évalués en fonction des heures engagées (valorisées au prix de vente horaire).

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Dépréciation des créances**

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

**ANNEXE**

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

**Détail des produits à recevoir**

	<b>Montant</b>
FACTURES A ETABLIR	110 678
REMBOURSEMENT AGEFOS	17 115
AIDE POLE EMPLOI	1 167
REMBOURSEMENT ASSURANCE	3 871
<b>Total</b>	<b>132 831</b>

**Détail des charges à payer**

	<b>Montant</b>
INTERETS COURUS S/EMPRUNTS BANCAIRES	196
INTERETS COMPTE COURANT COURUS	49
SOUS TRAITANCE	404 538
HONORAIRES	1 200
ENTRETIEN INFORMATIQUE	624
CONGES A PAYER	38 804
SALAIRES A PAYER	4 000
CHARGES SOCIALES S/CONGES PAYES	17 834
CHARGES SOCIALES S/SALAIRES A PAYER	1 800
TAXE APPRENTISSAGE	3 343
CET	7 542
FORMATION CONTINUE	1 285
TAXE FONCIERE	9 005
AVOIRS CLIENTS A ETABLIR	2 556
<b>Total</b>	<b>492 776</b>

**ANNEXE**

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

**Détail des charges constatées d'avance**

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
LOYERS IMMOBILIERS	9 111		
MAINTENANCE INFORMATIQUE	7 554		
ENTRETIEN MATERIEL BUREAU	440		
ASSURANCES	2 072		
DOCUMENTATION	3 145		
SITE INTERNET	2 092		
COTISATIONS	11 240		
Total	35 654		

**Détail des produits constatés d'avance**

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRESTATIONS D'AVANCE	361 436		
Total	361 436		

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**

**Charges et produits financiers concernant les entreprises liées**

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	4 825	549
Dont entreprises liées	1 703	

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

**Engagements financiers**

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

Prêt de 274 730 € pour l'aménagement des nouveaux locaux,  
débloqué pour partie au 31/08/2016, 107 386.22 €, et le reste au 31/08/2017.  
Montant restant dû au 31/08/2017 : 243 754.29 €  
La société Financière BC est caution solidaire.

## ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

### **Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société comptabilise une provision pour engagement de retraite en fonction des obligations définies par la convention collective. Elle est calculée sur l'ensemble du personnel présent à la clôture de l'exercice, sans hypothèse de turn-over, avec une augmentation annuelle des salaires de 2 %, et une hypothèse de départ à l'initiative du salarié.

Cette provision s'élève à 69 361 € (taux de charges 45 % compris), et a été réintégrée.

## **CABINET BOREL & ASSOCIES**

Société par actions simplifiée au capital de 138 560 €  
Siège social : 17 rue Louis Guérin – Immeuble Odin  
69626 VILLEURBANNE CEDEX

---

950 072 058 RCS LYON

---

### **AFFECTATION DU RESULTAT APPROUVEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 16 JANVIER 2018**

---

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

La collectivité des associés, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2017, qui s'élève à + 222 726,58 €, de la manière suivante :

- à la répartition d'un dividende de 23 € par action, soit une distribution d'un montant total de 199 180 € ;
- le solde, savoir la somme de 23 546,58 €, au compte « report à nouveau » créditeur.

Le dividende de 23 € par action est mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Les dividendes seront versés aux associés par la société sous déduction de la retenue à la source des prélèvements sociaux au taux global de 17,20 % et, sauf dispense demandée dans les conditions légales, du prélèvement forfaitaire obligatoire au taux de 12,80 %.

Les dividendes distribués aux associés personnes physiques, fiscalement domiciliées en France, devront être inclus par chaque associé dans sa déclaration annuelle de revenu.

Ils seront imposés au taux forfaitaire de 12,8% ou, sur option de l'associé pour l'ensemble des revenus entrant dans le champ du prélèvement forfaitaire unique, au barème progressif de l'impôt sur le revenu, après abattement de 40%.

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices a été le suivant :

<b>Exercice clos le</b>	<b>Dividende Par action</b>	<b>Part des revenus non éligibles à la réfaction de 40 %</b>	<b>Part des revenus éligibles à la réfaction de 40 %</b>
31.08.2016	23,00 €	199 180,00 €	115,00 €
31.08.2015	29,00 €	251 024,00 €	116,00 €
31.08.2014	20,79 €	179 958,24 €	83,16 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme

Le Président

Arnaud Costard



## **CABINET ANCETTE & ASSOCIES**

**SOCIETE D'EXPERTISE - COMPTABLE  
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**  
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE  
DE LA REGION DE LYON  
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE  
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LYON

24, RUE EDOUARD AYNARD  
69100 VILLEURBANNE



☎ 04 78 54 92 75

Fax 04 72 12 10 00

**SAS CABINET BOREL ET ASSOCIES**

**EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2017**

**Pierre-Jérôme ANCETTE**  
MSTCF LYON  
Expert Comptable Diplômé  
Commissaire aux Comptes

**Jérôme PLOQUIN**  
Expert Comptable Diplômé  
Commissaire aux Comptes

## CABINET ANCETTE & ASSOCIES

**SOCIETE D'EXPERTISE - COMPTABLE  
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**  
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE  
DE LA REGION DE LYON  
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE  
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LYON

24, RUE EDOUARD AYNARD  
69100 VILLEURBANNE



04 78 54 92 75

Fax 04 72 12 10 00

## CABINET BOREL & ASSOCIES

SAS au capital de 138 560 euros  
Siège social : 17, Rue Louis Guérin  
69626 VILLEURBANNE CEDEX  
950 072 058 RCS LYON

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 août 2017

Aux associés,

#### **OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CABINET BOREL & ASSOCIES relatifs à l'exercice clos le 31 août 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **FONDEMENT DE L'OPINION**

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

**Pierre-Jérôme ANCETTE**  
MSTCF LYON  
Expert Comptable Diplômé  
Commissaire aux Comptes

**Jérôme PLOQUIN**  
Expert Comptable Diplômé  
Commissaire aux Comptes

## Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

### Principes comptables

Nous avons analysé les principes comptables auxquels votre société fait référence pour l'établissement de ses comptes annuels. Ces principes nous paraissent conformes à la réglementation en vigueur et sont correctement décrits dans l'annexe.

### Estimations comptables

L'établissement des comptes annuels n'a fait appel à aucune estimation comptable significative.

### Présentation d'ensemble des comptes

Nous estimons que la présentation d'ensemble des comptes, dans ses aspects significatifs, est conforme à la réglementation en vigueur.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes annexes et nous nous sommes assurés de leurs correctes applications.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



## **VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

## **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives



lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

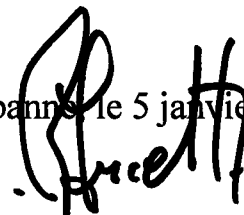
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Villeurbanne le 5 janvier 2018



Pierre-Jérôme ANCETTE  
Commissaire aux Comptes

Désignation de l'entreprise : <b>SAS CABINET BOREL ET ASSOCIES</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <b>12</b>						
Adresse de l'entreprise <b>17 RUE LOUIS GUERIN</b>		Durée de l'exercice précédent* <b>12</b>						
Numéro SIRET* <b>9 5 0 0 7 2 0 5 8 0 0 0 6 4</b>			Néant <input type="checkbox"/>					
		Exercice N clos le <b>31 0 8 2 0 1 7</b>						
		Exercice N-1 <b>31 0 8 2 0 1 6</b>						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)	AA							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
	Frais de développement *	CX	CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	26 387	25 793	594	1 678	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	210 182		210 182	210 182	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM					
	Terrains	AN	AO					
	Constructions	AP	AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS					
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	487 218	116 654	370 564	140 204	
	Immobilisations en cours	AV	AW				88 449	
	Avances et acomptes	AX	AY					
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
Créances rattachées à des participations		BB	BC					
Autres titres immobilisés		BD	BE	50		50	50	
Prêts		BF	BG					
Autres immobilisations financières*		BH	BI	22 640		22 640	35 306	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>BJ</b>	<b>746 477</b>	<b>142 447</b>	<b>604 030</b>	<b>475 869</b>			
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	3 283		3 283	3 370	
	En cours de production de biens	BN	BO					
	En cours de production de services	BP	BQ	281 808		281 808	341 596	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS					
	Marchandises	BT	BU					
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW					
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	766 954	62 829	704 125	807 217	
	Autres créances (3)	BZ	CA	249 924		249 924	199 355	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC					
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE	1 374	52	1 322	835
Disponibilités		CF	CG	477 455		477 455	483 797	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	CI	35 654		35 654	39 478	
<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>1 816 453</b>	<b>62 881</b>	<b>1 753 572</b>	<b>1 875 648</b>			
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN						
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>2 562 930</b>	<b>205 328</b>	<b>2 357 601</b>	<b>2 351 517</b>		
Renvois : (1) Dont droit au bail	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	0	(3) Part à plus d'un an :	CR			
Classe de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF CIRCULANT

Comptes de régularisation

QUADRANTUS Informations

\* Des modifications concernant cette rubrique sont demandées dans la notice n° 2023



Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CABINET BOREL ET ASSOCIES

Néant  \*

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....138...560.....)	DA	138 560	138 560	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/> )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	16 000	16 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/> )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="text" value="EJ"/> )	DG	13 657	13 657	
	Report à nouveau	DH	234 323	211 513	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	222 727	221 990	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	625 266	601 720	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
<b>TOTAL (II)</b>		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		60 000	
	Provisions pour charges	DQ	69 361	85 254	
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	69 361	145 254	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	353 811	145 511	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/> )	DV	74 006	78 523	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	430 087	469 386	
	Dettes fiscales et sociales	DY	412 989	393 050	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		124 019	
	Autres dettes	EA	30 646	19 406	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	361 436	374 649	
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	1 662 974	1 604 543		
Ecart de conversion passif *	(V)	ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	2 357 601	2 351 517		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 377 498	1 498 150		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS informatique



Désignation de l'entreprise : SAS CABINET BOREL ET ASSOCIES

Néant 

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF	
			FG	2 753 266	FH	990	FI	2 754 256
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 753 266	FK	990	FL	2 754 256	2 670 943
	Production stockée*					FM	(59 788)	75 867
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	72 551	39 865
	Autres produits (1) (11)					FQ	45	11
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	2 767 064
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	37 227	31 705
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 272 131	1 206 784
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	46 480	34 514
	Salaires et traitements*					FY	723 799	781 848
	Charges sociales (10)					FZ	351 736	361 939
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	55 098	26 132
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	33 832	25 662
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)					GE	23 993	1 430
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						CF	2 544 296	2 470 015
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	222 768	316 672
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	62	60	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	1	1 261	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	487		
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	549	1 321
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		246	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	4 825	2 186	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
	<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	4 825
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	(4 276)	(1 110)
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						CW	218 492	5 562



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS CABINET BOREL ET ASSOCIES** Néant  \*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	3 406		1 959
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 000		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	60 000		60 000
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	<b>64 406</b>		<b>61 959</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	878		35
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			60 000
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	<b>878</b>		<b>60 035</b>
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	<b>63 527</b>		<b>1 923</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	59 293		95 496
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	<b>2 832 019</b>		<b>2 849 967</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	<b>2 609 292</b>		<b>2 627 978</b>
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	<b>222 727</b>		<b>221 990</b>
RENVOS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
		- Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			1 261
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	1 703		1 297
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	25 320		21 280
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6					
	obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N		
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
IMMOBILISATIONS CEDEES			878		1 000
PROVISION POUR RISQUES EXCEPTIONNELS					60 000
PRODUITS EXCEPTIONNELS					3 406
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures		Produits antérieurs

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.



## ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 357 601.47 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 754 256.11 Euros et dégageant un bénéfice de 222 726.58 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2016 au 31/08/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### **Informations générales complémentaires**

##### **Intégration fiscale :**

La SAS CABINET BOREL et ASSOCIES est, depuis le 01/09/2007, membre du groupe fiscal constitué en application des dispositions 223-A du CGI. La société "tête de groupe" est la SAS FINANCIERE BC. La SAS FINANCIERE BC est la seule redevable de l'impôt sur les sociétés calculé sur le résultat d'ensemble du groupe. La SAS CABINET BOREL et ASSOCIES acquitte à la SAS FINANCIERE BC l'impôt qu'elle comptabilise dans ses charges.

#### **Informations relatives au CICE**

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 28 349 €.



**ANNEXE**

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**Etat des immobilisations**

Cf Dossier Fiscal

**Etat des amortissements**

Cf Dossier Fiscal

**Etat des provisions**

Cf Dossier Fiscal

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Cf Dossier Fiscal

**Composition du capital social**

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	16.0000	8 660			8 660

**Fonds commercial**

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
clientèle	179 693		30 489	210 182	
Total	179 693		30 489	210 182	

**Autres immobilisations incorporelles**

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS	26 387	100.00



## **ANNEXE**

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

### **Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### **Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	linéaire	5 ans
Matériel de transport	linéaire	4 ans
Matériel de bureau & informat.	dégressif	4 ans
Mobilier	linéaire	5 ans

### **Evaluation des produits et en cours**

(PCG Art. 831-2)

Les travaux en cours sont évalués en fonction des heures engagées (valorisées au prix de vente horaire).

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Dépréciation des créances**

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.



**ANNEXE**

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

**Détail des produits à recevoir**

	<b>Montant</b>
FACTURES A ETABLIR	110 678
REMBOURSEMENT AGEFOS	17 115
AIDE POLE EMPLOI	1 167
REMBOURSEMENT ASSURANCE	3 871
<b>Total</b>	<b>132 831</b>

**Détail des charges à payer**

	<b>Montant</b>
INTERETS COURUS S/EMPRUNTS BANCAIRES	196
INTERETS COMPTE COURANT COURUS	49
SOUS TRAITANCE	404 538
HONORAIRES	1 200
ENTRETIEN INFORMATIQUE	624
CONGES A PAYER	38 804
SALAIRES A PAYER	4 000
CHARGES SOCIALES S/CONGES PAYES	17 834
CHARGES SOCIALES S/SALAIRES A PAYER	1 800
TAXE APPRENTISSAGE	3 343
CET	7 542
FORMATION CONTINUE	1 285
TAXE FONCIERE	9 005
AVOIRS CLIENTS A ETABLIR	2 556
<b>Total</b>	<b>492 776</b>



**ANNEXE**

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

**Détail des charges constatées d'avance**

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
LOYERS IMMOBILIERS	9 111		
MAINTENANCE INFORMATIQUE	7 554		
ENTRETIEN MATERIEL BUREAU	440		
ASSURANCES	2 072		
DOCUMENTATION	3 145		
SITE INTERNET	2 092		
COTISATIONS	11 240		
<b>Total</b>	<b>35 654</b>		

**Détail des produits constatés d'avance**

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRESTATIONS D'AVANCE	361 436		
<b>Total</b>	<b>361 436</b>		

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**

**Charges et produits financiers concernant les entreprises liées**

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
<b>Total</b>	<b>4 825</b>	<b>549</b>
Dont entreprises liées	1 703	

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

**Engagements financiers**

(PCG Art. 531-2/9)

**Engagements donnés**

**Engagements reçus**

Prêt de 274 730 € pour l'aménagement des nouveaux locaux,  
débloqué pour partie au 31/08/2016, 107 386.22 €, et le reste au 31/08/2017.  
Montant restant dû au 31/08/2017 : 243 754.29 €  
La société Financière BC est caution solidaire.



## ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

### Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-29, Art. 832-13)

La société comptabilise une provision pour engagement de retraite en fonction des obligations définies par la convention collective. Elle est calculée sur l'ensemble du personnel présent à la clôture de l'exercice, sans hypothèse de turn-over, avec une augmentation annuelle des salaires de 2 %, et une hypothèse de départ à l'initiative du salarié.

Cette provision s'élève à 69 361 € (taux de charges 45 % compris), et a été réintégrée.



Désignation de l'entreprise : SAS CABINET BOREL ET ASSOCIES Néant

CADRE A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
					Constructions à une destination précise au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et versements de poste à poste	
INCORP.	TOTAL I		CZ	D8	D9		
	Frais d'établissement et de développement						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		KD	236 569	KE	KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	L9		KK	KL	
		Sur sol d'autrui	M1		KN	KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		M2		KQ	KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		M3		KT	KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	178 470	KW	KX 170 150
		Matériel de transport *		KY	53 498	KZ	LA 22 084
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	105 988	LC	LD 93 017
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH	88 449	LI	LJ	
	Avances et acomptes		LK		LL	LM	
	TOTAL III		LN	426 405	LO	LP 285 252	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
Autres participations		8U		8V	8W		
Autres titres immobilisés		IP	50	IR	IS		
Prêts et autres immobilisations financières		IT	35 306	IU	IV		
TOTAL IV		LQ	35 356	LR	LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			0G	698 330	0H	0J 285 252	

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation totale * ou déduction par mise en équivalence		
			par virement de poste à poste 1	par cessions à titre libre ou titres hors service ou résultats d'une mise en équivalence 2					
INCORP.	TOTAL I		IN	C0	D0	D7	Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4		
	Frais d'établissement et de développement								
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		IO	LV	LW	236 569	IX	236 569	
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME		MF		
	Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS	MG	MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers		IU	MM	67 509	MN	281 111	MO 281 111
		Matériel de transport		IV	MP	19 936	MQ	55 646	MR 55 646
	Matériel de bureau et mobilier informatique		IW	MS	48 545	MT	150 461	MU	150 461
	Emballages récupérables et divers *		IX	MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY	88 449	MZ	(1)	NA	NB	
Avances et acomptes		NC		ND		NE	NF		
TOTAL III		IY	88 449	NG	135 990	NH	487 218	NI 487 218	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	0U	M7		0W		
	Autres participations		00	0X	0Y		0Z		
	Autres titres immobilisés		11	2B	2C	50	2D	50	
	Prêts et autres immobilisations financières		12	2E	2F	22 666	2G	22 640	
	TOTAL IV		13	NJ	NK	22 666	2H	22 690	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14	88 449	0K	148 655	0L	746 477	
						0M	746 477	0M 746 477	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.  
Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable En Euros Cabinet BOREL ET ASSOCIES



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(à ne pas reporter sur le montant des crédits)

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CABINET BOREL ET ASSOCIES

Néant

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)\*

Table with 5 main columns: IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES, Montant des amortissements au début de l'exercice, Augmentations : dotations de l'exercice, Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises, Montant des amortissements à la fin de l'exercice. Rows include Frais d'établissement, Terrains, Installations techniques, etc.

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Table with 6 main columns: DOTATIONS (Colonne 1, 2, 3) and REPRISES (Colonne 4, 5, 6), plus Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice. Rows include Frais d'établissement, Terrains, Constructions, etc.

CADRE C

Table with 5 main columns: MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES\*, Montant net au début de l'exercice, Augmentations, Dotations de l'exercice aux amortissements, Montant net à la fin de l'exercice. Rows include Frais d'émission d'emprunt à étaler, Primes de remboursement des obligations.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032. Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable En Euros. Cabinet BOREL ET ASSOCIES



Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS CABINET BOREL ET ASSOCIES**

Néant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
		1	2		3		4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ	TR
	<b>TOTAL I</b>	3Z		TS		TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	60 000	4B		4C	60 000
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	85 254	4Y		4Z	15 893
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	6O		6P		6Q	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X	
	<b>TOTAL II</b>	5Z	145 254	6T		6U	75 893
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C
		- corporelles	6E		6F		6G
		- titres mis en équivalence	02		03		04
		- titres de participation	9U		9V		9W
		- autres immobilisations financières (1)*	06		07		08
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R	
	Sur comptes clients	6T	60 334	6U	33 832	6V	31 338
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	539	6Y		6Z	487
	<b>TOTAL III</b>	7B	60 873	7Y	33 832	7Z	31 824
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	206 127	8B	33 832	8C	107 717
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		8E	33 832	8F	47 231	
	- financières		8G		8H	487	
	- exceptionnelles		8J		8K	60 000	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS CABINET BOREL ET ASSOCIES** Néant

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an	
				1		2		3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières		UT	22 640	UV	0	UW	22 640	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	78 606		78 606			
	Autres créances clients		UX	688 348		688 348			
	Créance représentative de titres ( Privilège pour détermination antérieurement constituée * )		UO						
	Personnel et comptes rattachés		UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	71 895		71 895		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN					
		Divers		VP					
	Groupe et associés (2)		VC	149 001		149 001			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	29 028		29 028			
	Charges constatées d'avance		VS	35 654		35 654			
	<b>TOTAUX</b>			VT	1 075 173	VU	1 052 533	VV	22 640
	RENVOS	(1)	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD				
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE						
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus de 1 an à l'origine		VH	353 810	68 334	244 568	40 908				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	430 087	430 087							
Personnel et comptes rattachés		8C	42 804	42 804							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	94 452	94 452							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	254 559	254 559						
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	21 174	21 174						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	74 006	74 006							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	30 646	30 646							
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	361 436	361 436							
<b>TOTAUX</b>			VY	1 662 974	VZ	1 377 498	244 568	40 908			
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	261 824	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL	1 448		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	53 684	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					



QUADRATUS Informatique